

Comment paramétrer un profil gestionnaire (ex. gestionnaire absence) ?

En tant qu'administrateur, vous avez la possibilité d'affecter des profils gestionnaire. Avant tout paramétrage, nous vous invitons à prendre connaissance de la page dédiée à [l'organisation du périmètre gestionnaire](#).

Le profil Gestionnaire permet de piloter un portefeuille d'utilisateurs sur un périmètre donné. Par défaut, ce profil type dispose d'un périmètre d'actions étendu à toutes les sociétés/services de l'instance. Il est possible à tout moment de réduire ce périmètre à une société, en créant un nouveau profil, dit dérivé, disposant du périmètre restreint à cette société. En conditions d'exploitation, il est bien sûr possible à tout moment d'enlever les droits de gestionnaire à un utilisateur ou de désigner un nouveau gestionnaire. Il faut au préalable avoir activé le module dans la fiche utilisateur de la personne qui doit être gestionnaire.

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : **Paramétrage > Plateforme > Profils utilisateurs**

- [Désigner ou supprimer les droits gestionnaire](#)
- [Modifier les attributions d'un gestionnaire](#)
- [Créer un nouveau profil gestionnaire](#)

Vous souhaitez octroyer les droits gestionnaire à l'un de vos collaborateurs :

Cliquez sur le crayon dans la colonne "Action" du libellé souhaité.

Rdv dans l'onglet "Utilisateurs" et cliquez sur **Ajouter**.

Rechercher le nom du collaborateur et enregistrez.

L'utilisateur s'ajoute dans le tableau.

Pour ôter les droits gestionnaire : cliquez sur la corbeille en bout de ligne du nom de l'utilisateur, puis confirmez. Le rôle sera supprimé de sa fiche utilisateur.

Vous souhaitez modifier les accès de vos gestionnaire :

Cliquez sur le crayon dans la colonne "Action" du libellé souhaité.

Rdv dans l'onglet "Général", section "Gestion des rôles" : vous pouvez alors cocher ou décocher les cases en fonction des accès que vous souhaitez donner au gestionnaire.

Vous pouvez également créer un nouveau profil gestionnaire à partir de l'écran "Profils utilisateurs".

Cette page vous détaille le fonctionnement et vous accompagne pas à pas.

Pour répondre aux besoins de votre société, et pour des raisons d'organisation ou de confidentialité, les gestionnaires doivent parfois n'accéder qu'à une partie des services. Dans oHRis, vous avez la possibilité de restreindre le profil gestionnaire à un ou des services en particulier. La procédure est décrite ici : [Comment définir un périmètre à un profil gestionnaire ?](#)

From:
<https://manuel.ohris.info/> - **Documentation oHRis**

Permanent link:
https://manuel.ohris.info/doku.php/parametrage_general:administrateur_parametrage_gestionnaire

Last update: **2026/06/25 10:18**

